



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-24035>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-24035**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère de l'Intérieur / DEPAFI / SAILMI

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Acquisition de boucliers balistiques destinés à équiper les personnels des forces de la sécurité intérieure.

Description : L'accord-cadre se décompose en 8 lots distincts. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au moyen de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est multi-attributaire de rangs 1 et 2 seulement pour chacun des lots 1-2-3-4-5 et 6. L'attribution par rang sera faite à la notification, en cas de défaillance du titulaire de rang 1, notamment lors de la vérification des têtes de série et aussi en cours d'exécution du marché, l'administration sollicitera le titulaire de rang 2. L'accord-cadre est mono-attributaire pour les lots 7 et 8. Chacun des lots est conclu pour une durée de 4 ans à compter de la date de sa notification.

Identifiant de la procédure : 20e18368-e91e-43b9-a24c-97ec09b865e9

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 35200000 Équipement de police

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : Bouclier balistique rigide modulaire modèle 2025

Description : Le présent lot se compose de SEPT postes et SEPT PSE facultatives : Poste 1 : Pack constitué : - du bouclier balistique rigide modulaire modèle 2025 accompagné de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française ; - d'une housse amovible en textile recouvrant l'intégralité du bouclier rigide modulaire 2025 (dénommée dans le présent cahier des charges, « housse amovible ») ; - d'une plaque balistique amovible ; - d'une bavette amovible ; - d'une sangle d'aide au portage pour bouclier balistique rigide modulaire modèle 2025 de type « gouttière » ; - d'un sac de transport pour le bouclier rigide modulaire modèle 2025 ; Poste 2 : un bouclier balistique rigide modulaire modèle 2025 accompagné de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française (identique à celui du poste 1). Poste 3 : une housse amovible en textile recouvrant l'intégralité du bouclier balistique rigide modulaire 2025 (dénommée dans le présent cahier des charges, « housse amovible »), identique à celle du poste 1. Poste 4 : une plaque balistique amovible pour le bouclier balistique rigide modulaire modèle 2025 (identique à celle du poste 1) Poste 5 : une bavette amovible souple (identique à celle du poste 1) Poste 6 : une sangle d'aide au portage pour bouclier balistique rigide modulaire modèle 2025 de type « gouttière » (identique à celle du poste 1) Poste 7 : un sac de transport (identique à celui du poste 1) SEPT prestations supplémentaires éventuelles facultatives : Poste 8 : un système dégradé d'aide au portage pour le bouclier rigide modulaire modèle 2025 Poste 9 : un porte arme de poing Poste 10 : un porte grenades à main Poste 11 : une interface sur auto-agrippant pour porte-pistolet à impulsions électriques (PIE) Poste 12 : une interface porte caméra piéton Poste 13 : un forfait de maintenance du bouclier rigide modulaire modèle 2025 Poste 14 : un témoin visuel d'alerte de l'intégrité de la plaque amovible

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 35200000 Équipement de police

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 13,536,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A LA CANDIDATURE

Description : 11.1.1. CANDIDATURE SOUS FORME DE DOCUMENT UNIQUE DE MARCHÉ EUROPEEN (DUME) Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé. Le DUME devra être complété et signé par une personne habilitée à engager l'opérateur économique. 11.1.2. CANDIDATURE HORS DUME Les documents à fournir sont les suivants : 1- La lettre de candidature - imprimé DC1 joint ou équivalent. 2- Une déclaration sur l'honneur du candidat, signée par une personne (nominativement désignée) ayant capacité à engager l'opérateur économique, au sens de l'article L2142-1 du code de la commande publique, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 dudit code, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail . Le document « lettre de candidature », imprimé DC1 joint, peut-être utilisé ; 3- Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires hors taxes global et dans le domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut-être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4- Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures et/ou services. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A L'OFFRE

Description : 12.1. Pièces et échantillons à fournir au titre de l'offre Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat : 1- L'annexe financière de chaque lot soumissionné dûment renseigné. La trame de cette annexe financière

ne peut être modifiée. Ce document sera, lors de la conclusion du contrat, annexé à l'acte d'engagement. 2- Le cadre de réponse technique de chaque lot soumissionné, intégralement complété. 3- Le descriptif technique détaillé des fournitures permettant tout à la fois de vérifier la conformité et d'évaluer la qualité de l'offre par rapport au CCTP. Les candidats sont invités à fournir des renseignements explicites ainsi que les justificatifs, attestations ou certificats demandés dans le cadre de réponse technique de chaque lot. 4- Les échantillons ergonomiques pour chaque lot au titre de l'offre. Le nombre d'échantillons à déposer pour chaque lot sont précisés dans l'annexe 1 du présent document : Liste-échantillons-tests-ergonomiques Conformément à l'article R2151-15 du code de la commande publique, certains candidats pourront prétendre à une prime d'indemnisation selon les modalités qui suivent. Les échantillons des offres déclarées non conformes ne donneront pas lieu à une indemnisation et seront rendues aux soumissionnaires selon les modalités suivantes : Les soumissionnaires pourront s'ils le souhaitent récupérer leurs échantillons dans les deux mois maximums, à compter de la notification de leur courrier de rejet du lot concerné. Dans ce délai imparti, Il conviendra obligatoirement d'adresser leur demande de restitution : - par courriel à l'adresse suivante : sailmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr - en précisant dans l'objet : « Objet / n° de lot / procédure de restitution échantillon » - les frais éventuellement engagés dans les opérations de restitution des échantillons demeure à la charge exclusive du candidat. Les échantillons des offres déclarées conformes pour les lots 1 à 6, quel que soit le rang des candidats, peuvent faire l'objet d'une procédure d'indemnisation indiquée ci-dessous. Un échantillon de chaque titulaire de chaque rang, pour les lots 1 à 6, est conservé par l'administration et servira notamment de contretypage.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur financière : 40%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 60%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 02/07/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat peut former un référé précontractuel avant la conclusion du contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ministère de l'Intérieur / DEPAFI / SAILMI

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 : Bouclier balistique souple modulaire modèle 2025

Description : Le présent lot se compose de six postes et d'une PSE : Poste 1 : Pack constitué : - d'un bouclier balistique souple modulaire modèle 2025 accompagné de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française ; - d'une plaque balistique amovible pour le bouclier balistique souple modulaire modèle 2025 ; - d'une bavette amovible ; - des sangles amovibles pour le transport du bouclier sur le dos de l'opérateur ; - d'un sac de transport Poste 2 : un

bouclier balistique souple modulaire modèle 2025 accompagné de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française (identique à celui du poste 1). Poste 3 : une plaque balistique amovible pour le bouclier balistique souple modulaire modèle 2025 (identique à celle du poste 1). Poste 4 : une bavette amovible (identique à celle du poste 1). Poste 5 : des sangles amovibles pour le transport du bouclier sur le dos de l'opérateur (identique à celles du poste 1). Poste 6 : un sac de transport (identique à celui du poste 1).

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 35200000 Équipement de police

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,802,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A LA CANDIDATURE

Description : 11.1.1. CANDIDATURE SOUS FORME DE DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé. Le DUME devra être complété et signé par une personne habilitée à engager l'opérateur économique. 11.1.2. CANDIDATURE HORS DUME Les documents à fournir sont les suivants : 1- La lettre de candidature - imprimé DC1 joint ou équivalent. 2- Une déclaration sur l'honneur du candidat, signée par une personne (nommément désignée) ayant capacité à engager l'opérateur économique, au sens de l'article L2142-1 du code de la commande publique, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 dudit code,

notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail . Le document « lettre de candidature », imprimé DC1 joint, peut-être utilisé ; 3- Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires hors taxes global et dans le domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut-être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4- Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures et/ou services. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A L'OFFRE

Description : 12.1. Pièces et échantillons à fournir au titre de l'offre Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat : 1- L'annexe financière de chaque lot soumissionné dûment renseigné. La trame de cette annexe financière ne peut être modifiée. Ce document sera, lors de la conclusion du contrat, annexé à l'acte d'engagement (formulaire ATTR11, consultable à l'adresse internet : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>). 2- Le cadre de réponse technique de chaque lot soumissionné, intégralement complété. 3- Le descriptif technique détaillé des fournitures permettant tout à la fois de vérifier la conformité et d'évaluer la qualité de l'offre par rapport au CCTP. Les candidats sont invités à fournir des renseignements explicites ainsi que les justificatifs, attestations ou certificats demandés dans le cadre de réponse technique de chaque lot. 4- Les échantillons ergonomiques pour chaque lot au titre de l'offre. Le nombre d'échantillons à déposer pour chaque lot sont précisés dans l'annexe 1 du présent document : Liste-échantillons-tests-ergonomiques Conformément à l'article R2151-15 du code de la commande publique, certains candidats pourront prétendre à une prime d'indemnisation selon les modalités qui suivent. Les échantillons des offres déclarées non conformes ne donneront pas lieu à une indemnisation et seront rendues aux soumissionnaires selon les modalités suivantes : Les soumissionnaires pourront s'ils le souhaitent récupérer leurs échantillons dans les deux mois maximums, à compter de la notification de leur courrier de rejet du lot concerné. Dans ce délai imparti, Il conviendra obligatoirement d'adresser leur demande de restitution : - par courriel à l'adresse suivante : sailmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr - en précisant dans l'objet : « Objet / n° de lot / procédure de restitution échantillon » - les frais éventuellement engagés dans les opérations de restitution des échantillons demeure à la charge exclusive du candidat. Les échantillons des offres déclarées conformes pour les lots 1 à 6, quel que soit le rang des candidats, peuvent faire l'objet d'une procédure d'indemnisation indiquée ci-dessous. Un

échantillon de chaque titulaire de chaque rang, pour les lots 1 à 6, est conservé par l'administration et servira notamment de contretypé. Pour les lots n°1 et 2, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 2500 euros TTC Pour les lots n°3 et 6, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 3500 euros TTC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur financière : 40%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 60%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 02/07/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat peut former un référé précontractuel avant la conclusion du contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ministère de l'Intérieur / DEPAFI / SAILMI

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 3 : Bouclier balistique souple pour structures tubulaires modèle 2025

Description : Le lot se compose de cinq postes et une PSE : Poste 1 : Pack constitué : - d'un bouclier balistique souple pour structures tubulaires modèle 2025 accompagné de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française - d'une bavette amovible - d'une sangle de transport - d'un sac de transport Poste 2 : un bouclier balistique souple pour structures tubulaires modèle 2025 accompagné de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française (identique à celui du poste 1). Poste 3 : une bavette amovible (identique à celui du poste 1). Poste 4 : une sangle de transport (identique à celui du poste 1). Poste 5 : un sac de transport (identique à celui du poste 1). PSE- Poste 6 : un forfait de maintenance du bouclier balistique souple pour structures tubulaires modèle 2025.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 35200000 Équipement de police

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 444,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A LA CANDIDATURE

Description : 11.1.1. CANDIDATURE SOUS FORME DE DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé. Le DUME devra être complété et signé par une personne habilitée à engager l'opérateur économique. 11.1.2. CANDIDATURE HORS DUME Les documents à fournir sont les suivants : 1- La lettre de candidature - imprimé DC1 joint ou équivalent. 2- Une déclaration sur l'honneur du candidat, signée par une personne (nommément désignée) ayant capacité à engager l'opérateur économique, au sens de l'article L2142-1 du code de la commande publique, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 dudit code, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail . Le document « lettre de candidature », imprimé DC1 joint, peut-être utilisé ; 3- Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires hors taxes global et dans le domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut-être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4- Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures et/ou services. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A L'OFFRE

Description : 12.1. Pièces et échantillons à fournir au titre de l'offre Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat : 1- L'annexe financière de chaque lot soumissionné dûment renseigné. La trame de cette annexe financière ne peut être modifiée. Ce document sera, lors de la conclusion du contrat, annexé à l'acte d'engagement (formulaire ATTR11, consultable à l'adresse internet : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>). 2- Le cadre de réponse technique de chaque lot soumissionné, intégralement complété. 3- Le descriptif technique détaillé des fournitures permettant tout à la fois de vérifier la conformité et d'évaluer la qualité de l'offre par rapport au CCTP. Les candidats sont invités à fournir des renseignements explicites ainsi que les justificatifs, attestations ou certificats demandés dans le cadre de réponse technique de chaque lot. 4- Les échantillons ergonomiques pour chaque lot au titre de l'offre. Le nombre d'échantillons à déposer pour chaque lot sont précisés dans l'annexe 1 du présent document : Liste-échantillons-tests-ergonomiques Conformément à l'article R2151-15 du code de la commande publique, certains candidats pourront prétendre à une prime d'indemnisation selon les modalités qui suivent. Les échantillons des offres déclarées non conformes ne donneront pas lieu à une indemnisation et seront rendues aux soumissionnaires selon les modalités suivantes : Les soumissionnaires pourront s'ils le souhaitent récupérer leurs échantillons dans les deux mois maximums, à compter de la notification de leur courrier de rejet du lot concerné. Dans ce délai imparti, Il conviendra obligatoirement d'adresser leur demande de restitution :
- par courriel à l'adresse suivante : sailmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr - en précisant dans l'objet : « Objet / n° de lot / procédure de restitution échantillon » - les frais éventuellement engagés dans les opérations de restitution des échantillons demeure à la charge exclusive du candidat. Les échantillons des offres déclarées conformes pour les lots 1 à 6, quel que soit le rang des candidats, peuvent faire l'objet d'une procédure d'indemnisation indiquée ci-dessous. Un échantillon de chaque titulaire de chaque rang, pour les lots 1 à 6, est conservé par l'administration et servira notamment de contretypé. Pour les lots n°1 et 2, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 2500 euros TTC Pour les lots n°3 et 6, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 3500 euros TTC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur financière : 40%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 60%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 02/07/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat peut former un référé précontractuel avant la conclusion du contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : LOT 4 : Bouclier balistique tactique petit modèle 2025

Description : Le présent lot se compose de SEPT postes et DEUX PSE facultatives : Poste 1 : Pack constitué : - du bouclier balistique tactique petit modèle 2025 accompagné d'une notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française ; - d'un ensemble comprenant des poignées et des sangles de portage amovibles pour le bouclier balistique tactique petit modèle 2025 - d'une sangle d'aide au portage de type « gouttière » du bouclier balistique tactique petit modèle 2025 ; - d'une sangle de transport sur le dos du bouclier balistique tactique petit modèle 2025 - d'un sac de transport du bouclier balistique tactique petit modèle 2025 - d'un marquage destiné à attirer l'oeil Poste 2 : un bouclier balistique tactique petit modèle 2025 accompagné de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française (identique à celui du poste 1). Poste 3 : un ensemble comprenant une poignée de rechange et des sangles de portage amovibles pour le bouclier balistique tactique petit modèle 2025 (identique à ceux du poste 1). Poste 4 : une sangle de portage de type « gouttière du bouclier balistique tactique petit modèle (identique à celle du poste 1). Poste 5 : une sangle pour le transport sur le dos du bouclier balistique tactique petit modèle 2025 (identique à celle du poste 1). Poste 6 : un sac de transport du bouclier balistique tactique petit modèle 2025 (identique à celui du poste 1). Poste 7 : un marquage destiné à attirer l'oeil (identique à celui du poste 1). Poste 8 : un dispositif d'aide au portage dégradé du bouclier balistique tactique petit modèle 2025. Poste 9 : un bouclier balistique tactique petit modèle 2025 à poignée en forme de « U inversé »

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 35200000 Équipement de police

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,796,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :**Type :** Autre**Nom :** DISPOSITIONS RELATIVES A LA CANDIDATURE

Description : 11.1.1. CANDIDATURE SOUS FORME DE DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé. Le DUME devra être complété et signé par une personne habilitée à engager l'opérateur économique. 11.1.2. CANDIDATURE HORS DUME Les documents à fournir sont les suivants : 1- La lettre de candidature - imprimé DC1 joint ou équivalent. 2- Une déclaration sur l'honneur du candidat, signée par une personne (nommément désignée) ayant capacité à engager l'opérateur économique, au sens de l'article L2142-1 du code de la commande publique, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 dudit code, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail . Le document « lettre de candidature », imprimé DC1 joint, peut-être utilisé ; 3- Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires hors taxes global et dans le domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut-être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4- Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures et/ou services. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

Critère :**Type :** Autre**Nom :** DISPOSITIONS RELATIVES A L'OFFRE

Description : 12.1. Pièces et échantillons à fournir au titre de l'offre Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat : 1- L'annexe financière de chaque lot soumissionné dûment renseigné. La trame de cette annexe financière ne peut être modifiée. Ce document sera, lors de la conclusion du contrat, annexé à l'acte d'engagement (formulaire ATTR1, consultable à l'adresse internet : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>). 2- Le cadre de réponse technique de chaque lot soumissionné, intégralement complété. 3- Le descriptif technique détaillé des fournitures permettant tout à la fois de vérifier la conformité et d'évaluer la qualité de l'offre par rapport au CCTP. Les candidats sont invités à fournir des renseignements explicites ainsi que les justificatifs, attestations ou certificats demandés dans le

cadre de réponse technique de chaque lot. 4- Les échantillons ergonomiques pour chaque lot au titre de l'offre. Le nombre d'échantillons à déposer pour chaque lot sont précisés dans l'annexe 1 du présent document : Liste-échantillons-tests-ergonomiques Conformément à l'article R2151-15 du code de la commande publique, certains candidats pourront prétendre à une prime d'indemnisation selon les modalités qui suivent. Les échantillons des offres déclarées non conformes ne donneront pas lieu à une indemnisation et seront rendues aux soumissionnaires selon les modalités suivantes : Les soumissionnaires pourront s'ils le souhaitent récupérer leurs échantillons dans les deux mois maximums, à compter de la notification de leur courrier de rejet du lot concerné. Dans ce délai imparti, Il conviendra obligatoirement d'adresser leur demande de restitution :
- par courriel à l'adresse suivante : sailmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr - en précisant dans l'objet : « Objet / n° de lot / procédure de restitution échantillon » - les frais éventuellement engagés dans les opérations de restitution des échantillons demeure à la charge exclusive du candidat. Les échantillons des offres déclarées conformes pour les lots 1 à 6, quel que soit le rang des candidats, peuvent faire l'objet d'une procédure d'indemnisation indiquée ci-dessous. Un échantillon de chaque titulaire de chaque rang, pour les lots 1 à 6, est conservé par l'administration et servira notamment de contretype. Pour les lots n°1 et 2, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 2500 euros TTC Pour les lots n°3 et 6, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 3500 euros TTC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur financière : 30%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 70%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 02/07/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat peut former un référé précontractuel avant la conclusion du contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ministère de l'Intérieur / DEPAFI / SAILMI

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : LOT 5 : Bouclier balistique tactique grand modèle 2025

Description : Le lot se compose de dix postes et d'une PSE : Poste 1 : Pack constitué : - d'un bouclier balistique tactique grand modèle 2025 accompagné d'une notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française. - une bavette amovible ; - d'un ensemble comprenant une poignée rigide et des sangles amovibles ; - d'une sangle de transport ; - d'une sangle d'aide au portage de type « gouttière » ; - d'un système d'éclairage et son chargeur ; - d'un support d'encapsulation du système d'éclairage du bouclier balistique tactique grand modèle 2025 ; - d'une housse de transport du bouclier tactique grand modèle 2025 ; - d'un sac de transport des accessoires du bouclier grand modèle 2025. Poste 2 : un bouclier balistique tactique grand

modèle 2025 accompagné de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française (identique à celui du poste 1). Poste 3 : une bavette balistique amovible (identiques à celles du poste 1) Poste 4 : un lot de poignées et sangles amovibles (identiques à celles du poste 1) Poste 5 : une sangle de transport (identique à celle du poste 1). Poste 6 : une sangle d'aide au portage de type « gouttière » (identique à celle du poste 1). Poste 7 : un système d'éclairage et son chargeur (identique à celui du poste 1). Poste 8 : un support d'encapsulation du système d'éclairage du bouclier balistique tactique grand modèle 2025 (identique à celui du poste 1). Poste 9 : une housse de transport du bouclier balistique tactique grand modèle 2025 (identique à celle du poste 1). Poste 10 : d'un sac de transport des accessoires du bouclier balistique tactique grand modèle 2025 (identique à celui du poste 1). Poste 11 : Une formation à l'utilisation du bouclier balistique tactique grand modèle 2025.

Identifiant interne : LOT 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 35200000 Équipement de police

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,796,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A LA CANDIDATURE

Description : 11.1.1. CANDIDATURE SOUS FORME DE DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé. Le DUME devra être complété et signé par une personne habilitée à engager l'opérateur économique. 11.1.2. CANDIDATURE HORS DUME Les documents à fournir sont les suivants : 1- La

lettre de candidature - imprimé DC1 joint ou équivalent. 2- Une déclaration sur l'honneur du candidat, signée par une personne (nominativement désignée) ayant capacité à engager l'opérateur économique, au sens de l'article L2142-1 du code de la commande publique, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 dudit code, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail . Le document « lettre de candidature », imprimé DC1 joint, peut-être utilisé ; 3- Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires hors taxes global et dans le domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut-être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4- Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures et/ou services. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A L'OFFRE

Description : 12.1. Pièces et échantillons à fournir au titre de l'offre Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat : 1- L'annexe financière de chaque lot soumissionné dûment renseigné. La trame de cette annexe financière ne peut être modifiée. Ce document sera, lors de la conclusion du contrat, annexé à l'acte d'engagement (formulaire ATTR11, consultable à l'adresse internet : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>). 2- Le cadre de réponse technique de chaque lot soumissionné, intégralement complété. 3- Le descriptif technique détaillé des fournitures permettant tout à la fois de vérifier la conformité et d'évaluer la qualité de l'offre par rapport au CCTP. Les candidats sont invités à fournir des renseignements explicites ainsi que les justificatifs, attestations ou certificats demandés dans le cadre de réponse technique de chaque lot. 4- Les échantillons ergonomiques pour chaque lot au titre de l'offre. Le nombre d'échantillons à déposer pour chaque lot sont précisés dans l'annexe 1 du présent document : Liste-échantillons-tests-ergonomiques Conformément à l'article R2151-15 du code de la commande publique, certains candidats pourront prétendre à une prime d'indemnisation selon les modalités qui suivent. Les échantillons des offres déclarées non conformes ne donneront pas lieu à une indemnisation et seront rendues aux soumissionnaires selon les modalités suivantes : Les soumissionnaires pourront s'ils le souhaitent récupérer leurs échantillons dans les deux mois maximums, à compter de la notification de leur courrier de rejet du lot concerné. Dans ce délai imparti, Il conviendra obligatoirement d'adresser leur demande de restitution : - par courriel à l'adresse suivante : sailmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr.

fr - en précisant dans l'objet : « Objet / n° de lot / procédure de restitution échantillon » - les frais éventuellement engagés dans les opérations de restitution des échantillons demeure à la charge exclusive du candidat. Les échantillons des offres déclarées conformes pour les lots 1 à 6, quel que soit le rang des candidats, peuvent faire l'objet d'une procédure d'indemnisation indiquée ci-dessous. Un échantillon de chaque titulaire de chaque rang, pour les lots 1 à 6, est conservé par l'administration et servira notamment de contretypé. Pour les lots n°1 et 2, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 2500 euros TTC Pour les lots n°3 et 6, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 3500 euros TTC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur financière : 30%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 70%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 71

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 02/07/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat peut former un référé précontractuel avant la conclusion du contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ministère de l'Intérieur / DEPAFI / SAILMI

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : LOT 6 : Le bouclier balistique « main libre » modèle 2025

Description : Le présent lot se compose de SIX postes et DEUX PSE facultatives : Poste 1 : Pack constitué : - d'un bouclier balistique main libre modèle 2025 accompagné de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française ; - d'un ensemble de sangles de maintien du bras de l'opérateur ; - d'un marquage destiné à attirer l'oeil de l'individu hostile ; - d'une sangle amovible pour le portage du bouclier sur le dos ; - d'un sac de transport Poste 2 : un bouclier balistique main libre modèle 2025 accompagné de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française (identique à celui du poste 1) ; Poste 3 : un ensemble de sangles de maintien du bras de l'opérateur (identique à celles du poste 1) Poste 4 : un marquage destiné à attirer l'oeil de l'individu hostile (identique à celui du poste 1). Poste 5 : une sangle amovible pour le portage du bouclier sur le dos (identique à celles du poste 1) Poste 6 : un sac de transport (identique à celui du poste 1). Poste 7 : une formation à l'utilisation du bouclier balistique main libre modèle 2025 Poste 8 : un bouclier balistique main libre modèle 2025 « compact ».

Identifiant interne : LOT 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 35200000 Équipement de police

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,360,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A LA CANDIDATURE

Description : 11.1.1. CANDIDATURE SOUS FORME DE DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé. Le DUME devra être complété et signé par une personne habilitée à engager l'opérateur économique. 11.1.2. CANDIDATURE HORS DUME Les documents à fournir sont les suivants : 1- La lettre de candidature - imprimé DC1 joint ou équivalent. 2- Une déclaration sur l'honneur du candidat, signée par une personne (nominativement désignée) ayant capacité à engager l'opérateur économique, au sens de l'article L2142-1 du code de la commande publique, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 dudit code, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail . Le document « lettre de candidature », imprimé DC1 joint, peut-être utilisé ; 3- Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires hors taxes global et dans le domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut-être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4- Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du

candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures et/ou services. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A L'OFFRE

Description : 12.1. Pièces et échantillons à fournir au titre de l'offre Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat : 1- L'annexe financière de chaque lot soumissionné dûment renseigné. La trame de cette annexe financière ne peut être modifiée. Ce document sera, lors de la conclusion du contrat, annexé à l'acte d'engagement (formulaire ATTR11, consultable à l'adresse internet : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>). 2- Le cadre de réponse technique de chaque lot soumissionné, intégralement complété. 3- Le descriptif technique détaillé des fournitures permettant tout à la fois de vérifier la conformité et d'évaluer la qualité de l'offre par rapport au CCTP. Les candidats sont invités à fournir des renseignements explicites ainsi que les justificatifs, attestations ou certificats demandés dans le cadre de réponse technique de chaque lot. 4- Les échantillons ergonomiques pour chaque lot au titre de l'offre. Le nombre d'échantillons à déposer pour chaque lot sont précisés dans l'annexe 1 du présent document : Liste-échantillons-tests-ergonomiques Conformément à l'article R2151-15 du code de la commande publique, certains candidats pourront prétendre à une prime d'indemnisation selon les modalités qui suivent. Les échantillons des offres déclarées non conformes ne donneront pas lieu à une indemnisation et seront rendues aux soumissionnaires selon les modalités suivantes : Les soumissionnaires pourront s'ils le souhaitent récupérer leurs échantillons dans les deux mois maximums, à compter de la notification de leur courrier de rejet du lot concerné. Dans ce délai imparti, Il conviendra obligatoirement d'adresser leur demande de restitution : - par courriel à l'adresse suivante : sailmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr - en précisant dans l'objet : « Objet / n° de lot / procédure de restitution échantillon » - les frais éventuellement engagés dans les opérations de restitution des échantillons demeure à la charge exclusive du candidat. Les échantillons des offres déclarées conformes pour les lots 1 à 6, quel que soit le rang des candidats, peuvent faire l'objet d'une procédure d'indemnisation indiquée ci-dessous. Un échantillon de chaque titulaire de chaque rang, pour les lots 1 à 6, est conservé par l'administration et servira notamment de contretype. Pour les lots n°1 et 2, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 2500 euros TTC Pour les lots n°3 et 6, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 3500 euros TTC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur financière : 30%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 70%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 71

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 02/07/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat peut former un référé précontractuel avant la conclusion du contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ministère de l'Intérieur / DEPAFI / SAILMI

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : LOT 7 : Le système d'éclairage tactique modèle 2025

Description : Le présent marché se compose de TROIS postes : Poste 1 : Pack constitué : - d'un système d'éclairage tactique pour boucliers balistiques modèle 2025 accompagné d'une notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française ; - d'un chargeur. Poste 2 : un système d'éclairage tactique pour boucliers balistiques modèle 2025 accompagné d'une notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française (identique à celui du poste 1) ; Poste 3 : un chargeur (identique au poste 1).

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 35200000 Équipement de police

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,140,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A LA CANDIDATURE

Description : 11.1.1. CANDIDATURE SOUS FORME DE DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé. Le DUME devra être complété et signé par une personne habilitée à engager l'opérateur économique. 11.1.2. CANDIDATURE HORS DUME Les documents à fournir sont les suivants : 1- La lettre de candidature - imprimé DC1 joint ou équivalent. 2- Une déclaration sur l'honneur du candidat, signée par une personne (nominativement désignée) ayant capacité à engager l'opérateur économique, au sens de l'article L2142-1 du code de la commande publique, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 dudit code, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail . Le document « lettre de candidature », imprimé DC1 joint, peut-être utilisé ; 3- Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires hors taxes global et dans le domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut-être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4- Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures et/ou services. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A L'OFFRE

Description : 12.1. Pièces et échantillons à fournir au titre de l'offre Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat : 1- L'annexe financière de chaque lot soumissionné dûment renseigné. La trame de cette annexe financière ne peut être modifiée. Ce document sera, lors de la conclusion du contrat, annexé à l'acte d'engagement (formulaire ATTR1, consultable à l'adresse internet : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>). 2- Le cadre de réponse technique de chaque lot soumissionné, intégralement complété. 3- Le descriptif technique détaillé des fournitures permettant tout à la fois de vérifier la conformité et d'évaluer la qualité de l'offre par rapport au CCTP. Les candidats sont invités à fournir des renseignements explicites ainsi que les justificatifs, attestations ou certificats demandés dans le cadre de réponse technique de chaque lot. 4- Les échantillons ergonomiques pour

chaque lot au titre de l'offre. Le nombre d'échantillons à déposer pour chaque lot sont précisés dans l'annexe 1 du présent document : Liste-échantillons-tests-ergonomiques Conformément à l'article R2151-15 du code de la commande publique, certains candidats pourront prétendre à une prime d'indemnisation selon les modalités qui suivent. Les échantillons des offres déclarées non conformes ne donneront pas lieu à une indemnisation et seront rendues aux soumissionnaires selon les modalités suivantes : Les soumissionnaires pourront s'ils le souhaitent récupérer leurs échantillons dans les deux mois maximums, à compter de la notification de leur courrier de rejet du lot concerné. Dans ce délai imparti, Il conviendra obligatoirement d'adresser leur demande de restitution :
- par courriel à l'adresse suivante : sailmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr - en précisant dans l'objet : « Objet / n° de lot / procédure de restitution échantillon » - les frais éventuellement engagés dans les opérations de restitution des échantillons demeure à la charge exclusive du candidat. Les échantillons des offres déclarées conformes pour les lots 1 à 6, quel que soit le rang des candidats, peuvent faire l'objet d'une procédure d'indemnisation indiquée ci-dessous. Un échantillon de chaque titulaire de chaque rang, pour les lots 1 à 6, est conservé par l'administration et servira notamment de contretypé. Pour les lots n°1 et 2, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 2500 euros TTC Pour les lots n°3 et 6, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 3500 euros TTC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur financière : 40%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 60%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 02/07/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat peut former un référé précontractuel avant la conclusion du contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ministère de l'Intérieur / DEPAFI / SAILMI

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : LOT 8 : Dispositif de transport et d'aide au portage des boucliers balistiques lourds modèle 2025

Description : Le présent marché se compose de TROIS postes : Poste 1 : Pack constitué : - d'une claie de portage pour boucliers balistiques modèle 2025 accompagnée de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française ; - d'un sac de transport pour remiser la claie de transport pour boucliers balistiques modèle 2025 Poste 2 : la claie de portage pour boucliers balistiques modèle 2025 accompagnée de sa notice d'entretien et du mode d'emploi en langue française (identique à celle du poste 1) Poste 3 : un sac de transport pour remiser la claie de portage pour boucliers balistiques modèle 2025 (identique à celui du poste 1).

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 35200000 Équipement de police

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 307,800 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A LA CANDIDATURE

Description : 11.1.1. CANDIDATURE SOUS FORME DE DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé. Le DUME devra être complété et signé par une personne habilitée à engager l'opérateur économique. 11.1.2. CANDIDATURE HORS DUME Les documents à fournir sont les suivants : 1- La lettre de candidature - imprimé DC1 joint ou équivalent. 2- Une déclaration sur l'honneur du candidat, signée par une personne (nominativement désignée) ayant capacité à engager l'opérateur économique, au sens de l'article L2142-1 du code de la commande publique, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 dudit code, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail . Le document « lettre de candidature », imprimé DC1 joint, peut-être utilisé ; 3- Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires hors taxes global et dans le domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices

disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4- Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures et/ou services. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2 joint, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

Critère :

Type : Autre

Nom : DISPOSITIONS RELATIVES A L'OFFRE

Description : 12.1. Pièces et échantillons à fournir au titre de l'offre Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat : 1- L'annexe financière de chaque lot soumissionné dûment renseigné. La trame de cette annexe financière ne peut être modifiée. Ce document sera, lors de la conclusion du contrat, annexé à l'acte d'engagement (formulaire ATTR11, consultable à l'adresse internet : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>). 2- Le cadre de réponse technique de chaque lot soumissionné, intégralement complété. 3- Le descriptif technique détaillé des fournitures permettant tout à la fois de vérifier la conformité et d'évaluer la qualité de l'offre par rapport au CCTP. Les candidats sont invités à fournir des renseignements explicites ainsi que les justificatifs, attestations ou certificats demandés dans le cadre de réponse technique de chaque lot. 4- Les échantillons ergonomiques pour chaque lot au titre de l'offre. Le nombre d'échantillons à déposer pour chaque lot sont précisés dans l'annexe 1 du présent document : Liste-échantillons-tests-ergonomiques Conformément à l'article R2151-15 du code de la commande publique, certains candidats pourront prétendre à une prime d'indemnisation selon les modalités qui suivent. Les échantillons des offres déclarées non conformes ne donneront pas lieu à une indemnisation et seront rendues aux soumissionnaires selon les modalités suivantes : Les soumissionnaires pourront s'ils le souhaitent récupérer leurs échantillons dans les deux mois maximums, à compter de la notification de leur courrier de rejet du lot concerné. Dans ce délai imparti, Il conviendra obligatoirement d'adresser leur demande de restitution : - par courriel à l'adresse suivante : salmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr - en précisant dans l'objet : « Objet / n° de lot / procédure de restitution échantillon » - les frais éventuellement engagés dans les opérations de restitution des échantillons demeure à la charge exclusive du candidat. Les échantillons des offres déclarées conformes pour les lots 1 à 6, quel que soit le rang des candidats, peuvent faire l'objet d'une procédure d'indemnisation indiquée ci-dessous. Un échantillon de chaque titulaire de chaque rang, pour les lots 1 à 6, est conservé par l'administration et servira notamment de contretypage. Pour les lots n°1 et 2, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 2500 euros TTC Pour les lots n°3 et 6, l'indemnisation forfaitaire maximum est fixée à hauteur de 3500 euros TTC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur financière : 40%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 60%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 02/07/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat peut former un référé précontractuel avant la conclusion du contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette

même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ministère de l'Intérieur / DEPAFI / SAILMI

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ministère de l'Intérieur / DEPAFI / SAILMI

Numéro d'enregistrement : 11000201100044

Adresse postale : Ministère de l'Intérieur Secrétariat général Direction de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de l'immobilier Service de l'achat, de l'innovation et de la logistique du Ministère de l'Intérieur Sous-direction de l'achat et du suivi de l'exécution des marchés Bureau des marchés d'équipements et de matériels Place Beauvau

Ville : Paris Cedex 08

Code postal : 75800

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : sailmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr

Téléphone : 0186216108

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Département : 7 rue de Jouy 75181 Paris Cedex 04 +33(0)1 44 59 44 00

Adresse internet : <https://www.greffe.ta-paris@juradm.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.greffe.ta-paris@juradm.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 98be477e-aa43-4796-93ef-916422c5930d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/03/2025 à 14:57

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/03/2025